

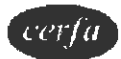


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'Impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :
20/07/2012

Dossier complet le :
31/08/2012

N° d'enregistrement :
F05212.P.0013

Défrichement de 17,4 ha dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Fouillet
au NANS

2. Identification du maître d'ouvrage ou du bénéficiaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société d'Équipement du Nans (S.E.N)

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

CARLOU Isabelle

RCS / SIRET

57611501700099

Forme juridique

S.A

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01 ?

3. Rubrique(s) applicable(s) au présent formulaire en vertu de l'article R. 122-2 du code de l'environnement et de l'article R. 309-3 du code forestier

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
S1 a)	défrichement soumis à autorisation au titre de l'article 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 ha
S1 c)	1ers boisements d'une superficie totale de plus de 0,5 ha et inférieure à 25 ha
S1 b)	défrichement ayant pour objet des opérations d'urbanisation en vertu de l'article R. 309-3 du code forestier

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichement de 17,4 ha de pins maritimes et boisement compensateur de tout ce qui est constitué essentiellement de pins laricio, de chênes verts et pignons + accompagnement

4.2 Objectifs du projet

Aménagement de la ZAC du Fouillet :

- zone d'activité de 4 ha devant accueillir le centre de NANS (SIS) par sud-est
- zone d'habitat pour environ 500 EoG

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

3 phases de terre : zone d'activité fin des 2 le long de l'avenue Jean-Max
 2c : zone centrale (habitat) | abattage, déracinage, débardage mécanique et avarilage
 3c : zone est | " | " | marches Entretien des grumes par carton grumier par l'avenue Jean-Max

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

entretien tous les 3 ans des boisements adultes existants dans la ZAC
 " annuel des boisements compensateurs les 5 1ers années

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Oui, autorisation au titre de la "Loi sur l'eau", dérogation espèces protégées, autorisation de défrichement, diagnostic archéologique

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
projet de 4 ha de zone d'activité + ± 550 logements dans une ZAC créée le 30/6/2005 32 Pa au total, dont 17,4 Pa à défricher	

4.6 Localisation du projet

Adresse

entre l'avenue Jean-Paul
et la 16^{ème} Santé Nord
au MAUS

Coordonnées géographiques¹ Long. 47° 58' 09" 66 Lat. 0° 13' 58" 90

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Le MAUS

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

viabilisation d'une zone d'activité de 4 ha
et d'une " d'habitat d'environ 17,4 Pa (pour environ 550 logs)

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Boisement de pins maritimes, landes sèches, pelouses milicotes, friches, jardins et habitat ditto

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

PLU (modif. approuvée 10/4/2009 du PLU approuvé le 9/1/06
secteur MAUS : ouvert à l'urbanisation avec mixité de fonctions

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 2 "de génération" "Bois et Landes entre ARRIVAGE et CHAVOË"
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	abord RD 323
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT arrêté préfectoral du 13/11/2009
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI arrêté préfectoral du 10/3/2000
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : **Oui** **Non** **Lequel et à quelle distance ?**

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 espèce végétale protégée : l'hélianthisme faux alpin (dossier dérogation CNU déposé le 8/6/2021)
Milieu naturel			
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réduction des espaces naturels dans la ZNIEFF
Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	134 ha terres agricoles à dominante pin maritime avec sous-bois de Landes + jardins + ronciers + friches pastorales Espaces boisés compensés à 100%

- par l'espèce végétale protégée (hélianthisme faux alpin, maintien de certaines stations et création de 3 stations de 2,45 ha, site et stockage de grânes par le CNU déposé)

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	transport de matières dangereuses sur la RD 323
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incendies, tempête
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	du fait chantier + création zone d'activité et d'habitat mais trafic routier inclut, mais intensité faible peu importante au regard du contexte routier du site
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	→ pour le trafic routier déviation (RD 323) - doit créer un écran
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, mais faibles et seulement en période de chantier
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	par éclairage public " " "
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic routier
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	dans les ruisseaux, plus nuisances temporaires au Sud mais exutoire
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	sur le cadre de vie des riverains de la ZAC

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **LE Mans**

le, **20 juillet 2012**

Signature

**Le Directeur,
Isabelle CARRON**



Société d'Équipement du Mans
Le Mans - Parking - 41, rue de l'Estérel
C.S. 51511 - 72015 Le Mans Cedex 2
Tél. : 02 43 39 19 70
Fax : 02 43 39 29 79

7- Auto Evaluation

Non car la maîtrise d'ouvrage s'engage à compenser la réduction des surfaces de boisement par des boisements compensateurs, à hauteur de 1 pour 1 ou via des compensations financières si les surfaces disponibles pour les reboisements s'avèrent insuffisantes sur le territoire de Le Mans Métropole . L'ensemble des autres impacts potentiels sont déjà traités et compensés dans le cadre des dossiers réglementaires et études, à savoir :

- *L'étude d'impact du dossier de création de ZAC, traitant l'ensemble des volets environnementaux et présentant les mesures compensatoires prévues*
- *Le dossier de dérogation relatif aux espèces protégées sur le site du Fouillet, faisant un état des lieux complet de la valeur patrimoniale de la biocénose du site et exposant les mesures prises pour préserver cette biodiversité et compenser certains impacts non réductibles... (Préservation de l'Héliantheme faux-alysson, des oiseaux et reptiles, préservation et mise en valeur de l'Espace Boisé Classé par un entretien des boisements conservés, présentation des boisements compensateurs aux espaces défrichés)*
- *L'Approche Environnementale de l'Urbanisme qui permet d'intégrer dans le projet certaines dispositions « du Grenelle de l'environnement », notamment sur les densités, la facilitation des déplacements doux et collectifs, la réduction des consommations énergétiques...*

Une étude d'impact propre au projet de défrichement n'aurait d'autre intérêt que de présenter les caractéristiques des boisements compensateurs prévus par l'expert forestier (COFOROUEST) missionné par le Maître d'Ouvrage, ce qui peut être fait par un porté à connaissance des documents produits par l'expert forestier. Le Mans Métropole et la SEM s'engage à fournir aux administrations tous les documents relatifs au défrichement et au projet de reboisement en respectant dans la règle et l'esprit les dispositions prévues dans le Code Forestier.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (obligatoire)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

cf page suivante

Etat d'avancement de la ZAC

- Plan de réalisation approuvé par le Plan Métropole le 15/12/2011
- Plan d'autorisation "loi sur l'eau" : arrêté préfectoral du 23/7/2007
- permis CNPN déposé le 11/6/2012

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
1	<input checked="" type="checkbox"/> Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
2	<input checked="" type="checkbox"/> Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
3	<input checked="" type="checkbox"/> Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
4	<input checked="" type="checkbox"/> Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

